



## Le gros bons sens triomphera...



Trois ans de crise, c'est assez pour décourager les plus optimistes.

Après le conflit du bois d'œuvre, la crise conjoncturelle due à l'effondrement du secteur de la construction aux États-Unis se reflète par une diminution de plus de 1,4 million de mises en chantier, une réserve de maisons neuves non vendues pour 12 mois d'avance et des reprises quotidiennes de l'ordre de 2 500 maisons.

Avec les crises hypothécaires et financières qui frappent durement les États-Unis, combinées au fait que nos coûts de la fibre sont les plus élevés en Amérique du Nord, il n'est pas surprenant que les correctifs tardent à venir. Y a-t-il de l'espoir de s'en sortir?

Les sceptiques diront que ce n'est plus possible, que nos gouvernements ont lancé la serviette et qu'ils laisseront notre industrie agoniser malgré le fait qu'elle ait toujours contribué à soutenir les régions forestières et leurs communautés.

Il me semble tout à fait invraisemblable de croire que nos gouvernements ne réagiront pas. Quand ils constateront l'ampleur des dégâts actuels, ils réagiront. J'en suis profondément convaincu! Les crises sont très souvent des moments privilégiés pour les réajustements, les changements de cap, les réorientations organisationnelles. Quand nos gouvernements se rendront compte qu'il se paie moins d'impôts, moins de redevances, moins de taxes à la consommation, ils devront réagir avec force et énergie. Sinon, les conséquences sociales et économiques seront terribles.

Je crois honnêtement que la prochaine année fournira aux décideurs les occasions de revoir leurs approches sur toute la conduite des dossiers touchant la forêt, son industrie, les groupes impliqués dans sa gestion ainsi que le soutien aux utilisateurs.

Ce ne sont pas des subventions que l'industrie forestière demande, ni de la charité. L'industrie veut simplement bénéficier d'un cadre, d'un environnement, de normes et de prix lui permettant d'être compétitive avec les autres provinces et les États américains. Rien de plus! L'industrie veut avoir les moyens de concurrencer ses voisins à armes égales. Elle ne veut plus être la première à piquer du nez lorsque pointe une crise à l'horizon parce que ses coûts de production sont supérieurs à ceux de ses concurrents, et elle ne veut plus être la dernière à profiter de la reprise toujours pour les mêmes motifs.

L'industrie n'est plus seule à penser ainsi. En effet, plusieurs partenaires se sont joints au débat dans l'espoir que le gros bon sens triomphe enfin.

Guy Chevette  
Président-directeur général

Retourner toute correspondance  
ne pouvant être livrée au Canada au :  
CIFQ  
1175, avenue Lavigerie, bureau 200  
Québec (Québec) G1V 4P1  
[info@cifq.qc.ca](mailto:info@cifq.qc.ca)

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2008  
Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Canada, 2008  
ISSN 1708-1211



La valorisation énergétique de la  
biomasse : une nécessité pour  
l'industrie forestière!  
2-3

Crise forestière vs. crise financière  
4

# La valorisation énergétique de la biomasse : une nécessité pour l'industrie forestière !

Le dictionnaire de la foresterie définit la biomasse forestière comme la « *masse de matière organique par unité de surface dans une forêt* »<sup>1</sup>. Cela comprend l'ensemble des organismes morts ou vivants que l'on retrouve en forêt : les plantes, les arbres, les animaux, les mousses et même la matière organique des sols. Lorsque l'on réfère à la biomasse forestière, il est plus fréquemment question de l'ensemble des végétaux ligneux et non ligneux. Ici, on réfèrera à une définition encore plus restreinte de ce qu'est la biomasse forestière, soit l'ensemble des arbustes, des arbres et des parties de ceux-ci que l'on retrouve dans une forêt et qui ne sont pas utilisés commercialement (résidus de coupe et d'espèces d'arbre non commerciales) dans le cadre des activités d'aménagement forestier.



Photo de M. Guy Lavoie, Biomasse, Le Monde Forestier, 2008.



Photo de M. Guy Lavoie, Biomasse, Le Monde Forestier, 2008.

## Programme d'attribution de la biomasse forestière en forêt publique

En juillet 2008, le gouvernement du Québec a adopté un programme visant à encadrer l'attribution de la biomasse forestière en forêt publique. Ce programme vise les objectifs suivants :

- créer et soutenir de nouvelles possibilités de développement économique;
- réduire la dépendance du Québec envers les matières fossiles;
- faciliter la réalisation des stratégies d'aménagement forestier;
- favoriser la réhabilitation des forêts feuillues.

## Disponibilité de la biomasse forestière

Selon le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec (MRNF), il y aurait quelque 6,5 millions de tonnes métriques anhydres de biomasse forestière disponibles annuellement à l'intérieur des périmètres où se déroulent les activités d'aménagement forestier. Près de la moitié de cette biomasse forestière se situerait dans le Québec méridional, en forêt privée et publique. Le tableau ci-dessous illustre cette disponibilité de la biomasse forestière.

## Volume de biomasse forestière disponible (000 tma)

	Forêt publique		Forêt privée		Total
	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	
Troncs	130	1 446	344	1 626	3 546
Cimes et branches	1 269	838	415	381	2 903
Total	1 399	2 284	759	2 007	6 449

Des volumes de biomasse forestière devraient être attribués pour une durée de cinq ans à des promoteurs de projets qui seront retenus dans le cadre d'appels d'offres régionaux prévus et réalisés par les conférences régionales des élus (CRE). Le programme prévoit également les critères d'évaluation des projets, dont leur rentabilité économique à long terme, la capacité financière des promoteurs, les gains environnementaux, etc. Les premiers appels d'offres devraient paraître d'ici la fin de l'année 2008 dans les régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Mauricie et de l'Outaouais.

Il est à noter que la forêt privée et plusieurs syndicats agricoles, devant l'émergence de nouvelles activités économiques liées aux marchés de la biomasse forestière, ont élargi leur plan conjoint de mise en marché pour y intégrer ce nouveau produit.

FORTIN, François, Estimation de la disponibilité de la biomasse forestière 2007-2008, Le 2<sup>ème</sup> symposium sur la biomasse forestière, MRNF, Gatineau, 2008.

<sup>1</sup> Dictionnaire de la foresterie, Québec, Presse de l'Université Laval, 2000. 473 p.

## Considérations environnementales

Même si elle peut être considérée comme un résidu des activités d'aménagement forestier, la matière organique contenue dans la biomasse forestière constitue une source d'apport nutritionnel important. Les études visant à évaluer l'effet de la récolte de la biomasse forestière sur la fertilité des sols ont démontré des effets très variables en fonction des conditions écologiques des peuplements. Il devient donc important que la récolte se fasse dans un cadre décisionnel intégrant la vulnérabilité des sites. Dans les pays scandinaves, où la récolte de la biomasse forestière se fait à grande échelle, certains sites sont exclus de toute récolte et des normes spécifiques ont été développées afin de minimiser les risques sur l'environnement.

## L'industrie papetière et l'énergie

L'énergie occupe une place prépondérante dans le développement et la compétitivité de l'industrie papetière québécoise. La demande énergétique représente quelque 15 à 25 % des coûts de production des usines. Les usines papetières ont donc besoin de beaucoup d'énergie dans leurs procédés de transformation de la fibre de bois en papier. Outre les grandes quantités d'énergie électrique qu'il lui faut pour faire fonctionner ses équipements, soit près de 20 TWh, l'industrie papetière a aussi de grands besoins en énergie thermique tout au long du procédé de fabrication et, surtout, lors du séchage du papier. Les usines de pâtes et papiers du Québec produisent la vapeur qui leur est nécessaire dans des chaudières industrielles. Les trois principaux combustibles utilisés à cet effet sont le mazout, le gaz naturel et la biomasse. Cette dernière source comprend principalement les liqueurs résiduelles de cuisson des copeaux ainsi que les écorces et autres résidus ou sous-produits issus des procédés de transformation des usines papetières et des scieries.

Traditionnellement, l'énergie était majoritairement fournie par les produits pétroliers (deux tiers des achats d'énergie de l'industrie en 1970). Or, l'instabilité du coût du mazout, l'augmentation significative des tarifs d'hydroélectricité ces quinze dernières années, l'entrée en vigueur de normes environnementales de plus en plus strictes, la disponibilité accrue du gaz naturel et la reconnaissance du potentiel énergétique de la biomasse ont amené les entreprises à explorer de nouvelles sources d'approvisionnement en vapeur et en électricité. Ces changements ont entraîné une réduction importante du mazout dans la consommation totale des papetières, celui-ci ne comblant plus qu'environ 10 % des besoins énergétiques de l'industrie. Il a été remplacé, pour une très large part, par la biomasse.

## Des changements profonds

Un premier pas important a été franchi au début des années 80 lorsque plusieurs usines utilisant des procédés chimiques se sont tournées vers l'électricité. L'utilisation accrue de la biomasse pour générer la vapeur nécessaire aux séchoirs et aux raffineurs s'est également généralisée. Des montagnes d'écorces auparavant enfouies en pure perte et des liqueurs résiduelles de cuisson des copeaux provenant des procédés chimiques toujours en usage remplacent maintenant de plus en plus le mazout et le gaz naturel dans les centrales thermiques des usines. La combustion de la biomasse et des liqueurs résiduelles comble aujourd'hui plus de 36 % des besoins énergétiques des entreprises.

D'ailleurs, depuis le début des années 90, l'industrie papetière québécoise a réduit de près de 35 % ses émissions de gaz à effet de serre. Ces excellents résultats proviennent principalement d'une utilisation accrue de la biomasse et de mesures d'économie d'énergie.

## La cogénération : une solution gagnante pour les entreprises et pour l'environnement

Actuellement, six usines alimentent, à partir de chaudières à la biomasse, une turbine qui produit de l'électricité dont les surplus sont vendus à Hydro-Québec. Ces centrales de cogénération doublent l'efficacité énergétique des fabriques. En plus de récupérer leur énergie, elles en produisent suffisamment pour en vendre une partie. D'ailleurs, Hydro-Québec tiendra prochainement un nouvel appel d'offres pour cette filière d'énergie renouvelable.

Outre l'avantage monétaire évident de la valorisation énergétique de la biomasse, les bénéfices environnementaux associés à cette activité se révèlent également importants. D'une part, des sources d'énergie fossile non renouvelables, émettrices de gaz à effet de serre (GES), sont remplacées par une ressource renouvelable. D'autre part, cette biomasse provient de forêts qui vont se régénérer et dont la croissance jouera un rôle actif dans la séquestration du carbone, neutralisant une partie des émissions de CO<sub>2</sub>, l'un des plus importants GES. Finalement, puisqu'elles ne seront pas enfouies, ces écorces ne contribueront pas aux émissions de méthane, un autre GES qui se dégage des sites d'enfouissement. Pour toutes ces raisons, la communauté internationale considère la combustion de la biomasse forestière comme non productrice de GES.

## Crise forestière vs. crise financière

La crise financière sévissant aux États-Unis depuis quelques mois trouve ses sources dans le secteur immobilier. Un grand nombre de propriétaires de maisons récemment construites se sont retrouvés en défaut de paiement et ont dû remettre les clés à leurs prêteurs. Ceci a pour conséquences de saturer le marché des maisons existantes à vendre et de faire baisser leur prix. Les acheteurs ont maintenant l'embaras du choix et c'est pourquoi le marché des constructions neuves devient moins attrayant.

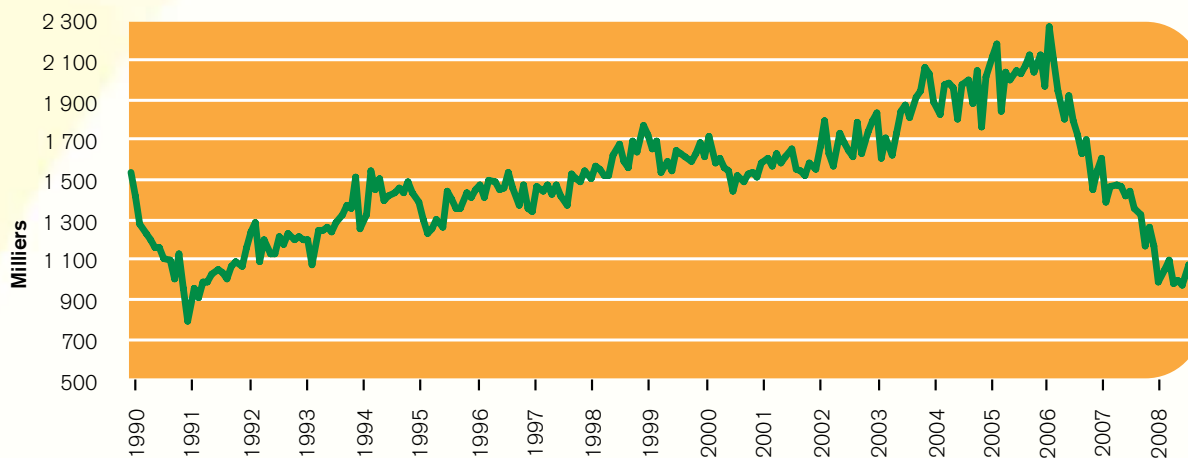
Depuis le début de la crise, en 2006, le nombre de mises en chantier (construction de maisons neuves) est passé de plus de 2,2 millions d'unités à environ 800 000 sur une base annuelle. Chaque maison nécessite environ 15 800 pmp<sup>2</sup> de bois de sciage pour sa construction. Ainsi, les 1,4 million

**La crise financière a entraîné une diminution de 1,4 million de mises en chantier, soit l'équivalent de 22 milliards de pmp ou plus de 3 fois la production totale du Québec.**

de maisons qui ne seront pas construites cette année représentent une quantité de plus de 22 milliards de pmp, soit plus de trois fois la capacité totale de production de toutes les scieries d'essences résineuses du Québec.

Cette situation a eu pour effet de faire baisser le prix du bois de sciage sous le seuil de fermeture des entreprises. Comme cette situation dure depuis déjà quelques années, plusieurs établissements de sciage ont dû fermer leurs portes, certains temporairement en attendant de voir une amélioration sur les marchés du bois de sciage. Concrètement pour le Québec, cela représente une baisse de 50 % de la production et de 50 % des exportations. La crise a par conséquent entraîné plus de 15 000 mises à pied dans les 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformations, sans compter les emplois induits.

### Mises en chantier aux États-Unis



<sup>2</sup> Un « pmp » est le volume occupé par un bloc de 12 pouces de largeur, 12 pouces de longueur et 1 pouce d'épaisseur. C'est l'unité de mesure utilisée en Amérique du Nord pour les transactions de bois de sciage.